



14 <sup>e</sup> législature		
<b>Question n° : 53852</b>	<b>de Mme Valérie Pécresse (Union pour un Mouvement Populaire - Yvelines)</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Affaires sociales</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Affaires sociales</b>
<b>Rubrique &gt; santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt; maladies rares</b>	<b>Analyse &gt; prise en charge. maladie de Tarlov</b>
Question publiée au JO le : <b>15/04/2014</b> page : <b>3279</b>		

## Texte de la question

Mme Valérie Pécresse interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la maladie de Tarlov afin de connaître sa position sur une éventuelle classification de cette pathologie en tant que maladie rare. Par ailleurs, elle lui demande si des discussions sont en cours avec les associations de malades atteints de cette pathologie, les personnels de soins et le ministère pour définir un protocole de soins adaptés pour les patients notamment dans le traitement de la douleur.